

BUREAU DELEGUE

25 MAI 2023

HALLE AUX TOILES D'ALENÇON

18 H 30

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

<u>N°</u>	<u>Objet</u>	<u>Décision</u>	<u>Observations</u>
BD20230525-001	<u>COMMUNAUTE URBAINE</u> Désignation de représentants au sein des divers organismes extérieurs - Modification n° 9	à l'unanimité	
BD20230525-002	<u>GESTION IMMOBILIERE</u> Projet d'implantation d'une entreprise dans le Parc d'Activités de Valframbert - Cession de terrain à la société SEP VALORISATION	à l'unanimité	
BD20230525-003	<u>DECHETS MENAGERS</u> Filière des textiles - Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer une nouvelle convention avec l'éco-organisme Refashion	à l'unanimité	
BD20230525-004	<u>MUSÉE</u> Valorisation du patrimoine - Vente de bulletins "Alençon, la dentelle en héritage" - Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer avec la Ville d'Alençon la convention de dépôt-vente auprès du Musée des Beaux-arts et de la Dentelle	à l'unanimité	
BD20230525-005	<u>CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL</u> 11ème concours européen de jeunes trompettistes - Adoption du règlement d'inscription	à l'unanimité	
BD20230525-006	<u>CAMPINGS</u> Vente de produits du terroir et de souvenirs au camping de Guéramé - Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer une convention de dépôt-vente avec l'Office de Tourisme Communautaire	à l'unanimité	
BD20230525-007	<u>RESTAURATION SCOLAIRE</u> Remboursement de frais au titre de la restauration scolaire à la commune d'Arçonnay - Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer l'avenant n° 1 à la convention	à l'unanimité	

<p>BD20230525-008</p>	<p><u>TRAVAUX</u> Prestations de nettoyage de locaux de divers sites de la Communauté urbaine d'Alençon - Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer les accords-cadres</p>	<p>à l'unanimité</p>	<p>Conformément aux dispositions de l'article L2131-11 du CGCT, Monsieur Maxence SEBERT ne prend part ni au débat ni au vote</p>
<p>BD20230525-009</p>	<p><u>TRAVAUX</u> Prestations de maintenance préventive et curative des véhicules à moteur d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes - Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer la convention conclue sur le fondement d'un accord-cadre avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)</p>	<p>à l'unanimité</p>	